



Arme volée, mur abimé, ordinateur portable détruit

Par **Thallulah**, le **19/02/2008** à **00:20**

Bonjour,

Je ne suis pas sûre d'être au bon endroit pour poster ma question, mais je tente tout de même.

Lors de notre rupture mon ami a abimé mon mur, détruit mon ordinateur portable et a emporté une arme enregistrée à mon nom (réplique de pistolet s'utilisant avec des balles détonantes ou fumigènes)

Le mur est celui d'un studio loué, l'ordinateur était neuf et contenait toute ma vie, et l'arme est potentiellement dangereuse.

Il refuse toutefois de me signer une décharge et/ou de rembourser les dégâts.

Concrètement, quels sont mes recours possibles pour ne plus être responsable de cette arme, et si possible pour être indemnisée ?

En vous remerciant par avance pour vos réponses

Lula